



Appel à Projets : Territoires à Energie Positive pour la Croissance Verte



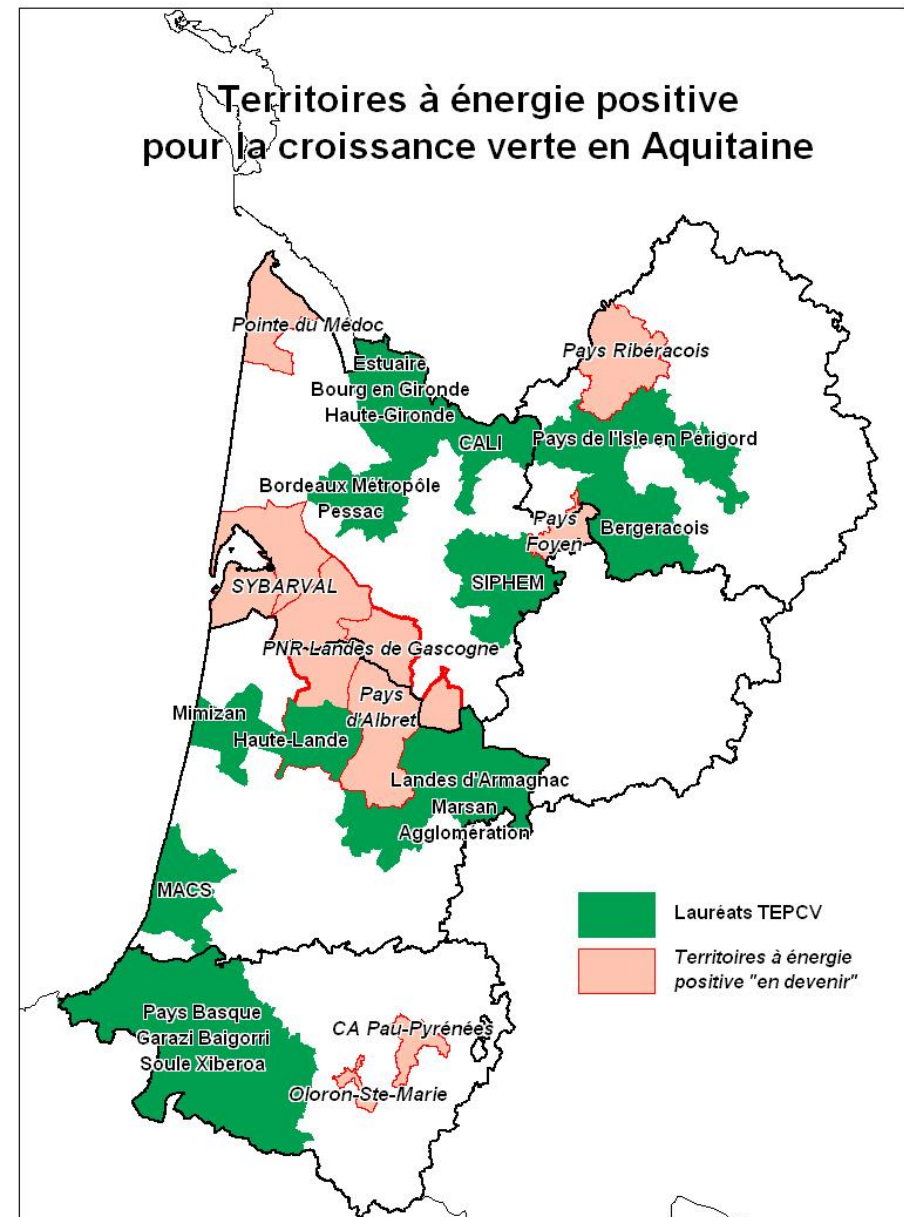
Communauté de communes du Pays Ribéracois – 30 juin 2015

Raphaël CHANELLIÈRE – ADEME Aquitaine

- Plus de **550 candidatures** déposées
- Grande diversité de réponses (projets très ponctuels et démarches très structurées, ...). L'accent mis sur les EnR plus que la maîtrise de l'énergie.

Calendrier :

- Annonce résultats en février 2015
- Premier semestre 2015 : finalisation des contrats TEPCV (accompagnement par la communauté de travail régionale)
- Avril 2015: conférence de la Ministre en présence des 212 lauréats TEPCV (signature convention-cadre)
- 12 mai 2015: plénière régionale avec les territoires
- 2015-2017: première phase des TEPCV



Quels intérêts pour les collectivités d'un territoire TEPCV ?

Une accélération des **DYNAMIQUES PROJETS** du territoire.

Aborder **l'énergie dans une approche globale de développement local**, s'engager à :

- Etablir des **OBJECTIFS** clairs et territorialisés,
- Construire une **STRATEGIE** locale évolutive sur le moyen long terme,
- Mettre en place un **PROGRAMME** d'actions adapté dans la durée,
- Construire le **PARTENARIAT** local et diffuser la connaissance.

Identifier les opportunités du territoire en développement de filières énergétiques locales (maîtrise, efficacité énergétique et renouvelables) :

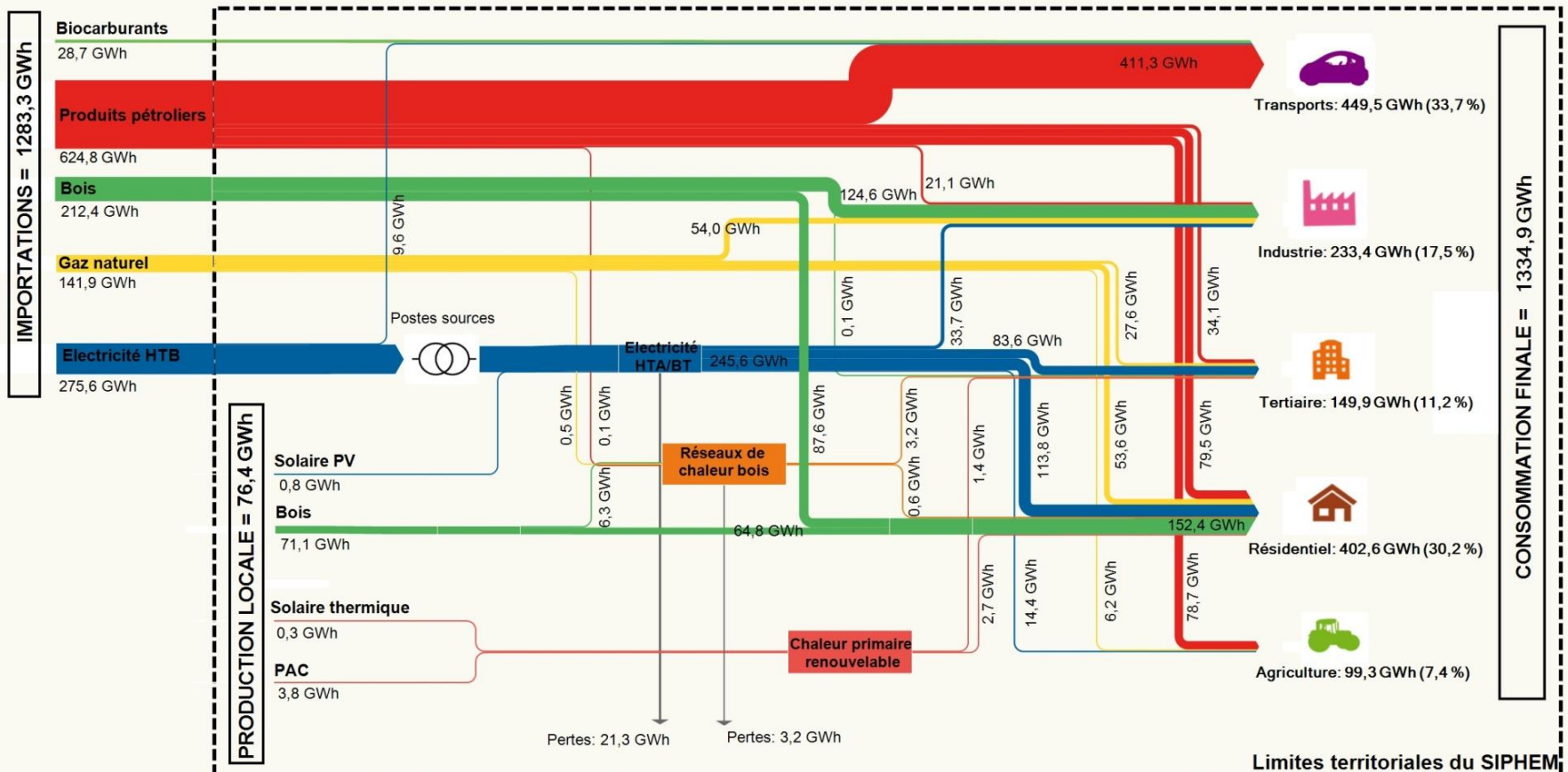
- Développement des réseaux de chaleur renouvelable et de la filière biomasse locale.
- Reconversion de forages pétroliers non productifs en forages géothermiques.
- Potentiel marin / littoral...

TEPCV : méthode de travail proposée pour le territoire du Pays Riberaois (« territoire en devenir »)

1. Réaliser et partager un scénario énergie-climat pour le territoire en cohérence avec les exercices en cours (bilan énergétique territorial)
 2. Construction des scénarii prospectifs et aide à la construction d'un programme d'actions adapté (« feuille de route »). Assistance à maîtrise d'ouvrage externe. Durée: 12-18 mois
- Bilan énergétique de territoire = ***outil d'aide à la prospective***, puis à la ***planification concertée*** à moyen et long termes, visant à réussir une transition énergétique basée à la fois sur :
 - *la réduction des consommations d'énergie (sobriété et efficacité)*
 - *le développement des énergies renouvelables*

Bilan énergétique : vue d'ensemble

Bilan énergétique territorial du SIPHEM, année 2010



Accompagnement et financements proposés TEPCV

Lauréats TEPCV: - aides aux investissements (Fonds Transition énergétique Caisse des Dépôts et Consignations).

- aide à l'ingénierie territoriale et/ou études

Territoires en devenir: aide à l'ingénierie territoriale et/ou études (ADEME)

+ financements de droits communs (ADEME, Région...)

Accompagnement ADEME à l'ingénierie TEPCV (exemple)



Chargé de mission TEPCV

Aides au petit équipement lié à la création du poste

- 15 K€
- première année

Aides aux dépenses internes de personnel (hors fonctionnaire)

- 24 k€ par ETPT par an
- Création, renouvellement ou réorientation de postes arrivant à échéance

Aides aux dépenses externes de communication et de formation

- 20 k€ maximum par an
- par structure

AMO externe

Etude de planification énergétique – feuille de route TEPCV

Aide ADEME 50%

Durée : 3 ans avec possibilité éventuelle de reconduction

Merci pour votre attention